CONTRAVENTIONS DE POLICE. — Pour chiens sans collier, procès à Auguste Delaere, cabaretier au Ballon; à Cappart, retraité à Tourcoing; à Vandenberghe, allumeur. Pour circulation à vélo sur trottoir interdit, procès à Henri Cavette, maçon à Roubaix; pour passage sur terrain ensemencé, procès à Emile Devriès, 13 ans, rue Royale; pour défaut d'inscription d'objets achetés par le brocanteur Edmond Lafère.

UNE EXPULSÉE. — Philomène Vanmeenen, née à Comines en 1845, demeurant à Mouscron, expulsée par arrêté de M. le préfet du Nord, en date du 27 mars 577, a été arrêtée par le garde Vloria.

TOURCOING

La Fête des Quartiers du Touquet, du Virolois et du Tilleul

Encore quelques jours, et, dimanche prochain, 26 courant, les rues du quartier du Touquet, du Virolois et du Tilleul, ruisselleront de drapeaux, de lanternes vénitiennes, de guirlandes et de fleurs. Les échos retentiront des sons joyeux des fanfares, musiques et accordéons; une foule immense, nous n'en doutons pas, y sera rassemblée pour admirer la magnifique fête organisée par l'union, la concorde et la solidarité des industriels, commerçants et habitants de ce quartier, sous la direction du vaillant et sympathique président, M. Laude.

Parmi les attractions sensationnelles de cette fête, il convient de signaler le magnifique cortège qui se déroulera dans les rues de ce quartier et dont le départ est annoncé pour 3 heures de l'après-midi, rue Augereau.

A ce cortège figurera le magnifique char de la Reine du Touquet et de ses demoiselles d'honneur. Ce char sera précédé par un corps de ballet de 160 fillettes et garçons qui, à chaque arrêt, danseront au son des tambourins et de la fanfare les « Amis Réunis ». Depuis quinze semaines, ces enfants, chaque dimanche, répètent les danses sous la direction de M. Bodin, chef de musique, et de M. Lucien Laude; ils sont arrivés à faire des merveilles avec leurs jeunes élèves. La foule qui viendra les admirer ne leur ménagera pas leurs applaudissements, nous en sommes persuadés.

De chaque côté du char caracoleront des piqueurs en grande tenue de gala.

Le passage de la petite cour pimpante et mignonne sera l'un des plus remarquables numéros, mais d'autres groupes et chars, tout aussi remarquables et de nouveauté, le précéderont; il y aura parmi eux une innovation dans le char des Quatre Saisons. Sur ce char quatre jeunes filles représenteront, dans des costumes et des parterres qui conviendront à chaque saison, le Printemps, l'Eté, l'Automne et l'Hiver; ce char sera précédé de 50 fillettes portant des gerbes de fleurs.

Nous manquerions à notre devoir si nous ne signalions aussi le superbe char des Bohèmes Artistiques, composé par 40 élèves des écoles académiques de Tourcoing, qui représenteront la peinture, la sculpture et la poésie.

Ce char sera précédé par un groupe d'artistes qui, à chaque arrêt, feront des aquarelles, portraits et aussi une scène comique, ce qui ne nuira pas à la gaieté.

Seize autres chars et groupes divers participeront encore à ce cortège, mais nous préférons en laisser la surprise à nos lecteurs.

Tout cela forme déjà un programme bien rempli et cependant ce n'est pas tout.

Le soir, à 8 heures, se formera, rue du Tilleul, un cortège lumineux qui est appelé à avoir un retentissant succès, car c'est la première fois qu'un cortège de ce genre a lieu; à ce cortège prendront part de nombreux porteurs de torches, de motifs lumineux et de ballons; le corps de ballet des fillettes et garçons exécutera les danses sur quatre kiosques.

Tous les chars ayant pris part au cortège de l'après-midi, prendront part au cortège lumineux entièrement illuminé à giorno; au moment où le corps de ballet exécutera ses danses aura lieu l'embrasement complet des kiosques et des chars, ce sera d'un saisissant effet féérique. Aussi, nous sommes persuadés que tous les habitants de Tourcoing, Roubaix et environs iront admirer cette magnifique et inoubliable fête.

Pour peu que le soleil, invité principal, apporte l'appoint de sa brillante présence et ses sourires protecteurs, la fête du Touquet, du Virolois et du Tilleul aura un éclatant succès.

Le Comité fait appel aux personnes de bonne volonté pour les quêtes et la vente des programmes.

L'on demande pour le cortège lumineux de dimanche soir des porteurs de motifs lumineux et torches; ces porteurs seront rétribués.

HOMMAGE AUX MARINS DU « PLUVIOSE ». — La commission de la Société des Anciens Militaires Coloniaux (marine et colonie), réunie en séance extraordinaire le 14 courant a adressé à M. le ministre de la Marine, à l'occasion de la terrible catastrophe qui vient de frapper la marine française ses plus sincères condoléances de ses membres, et l'a prié de transmettre leur marque de douloureuse sympathie aux familles de leurs frères d'armes, morts pour la défense Nationale. Le Comité a pris ses dispositions pour l'envoi d'une délégation avec drapeau.

M. le ministre de la Marine a répondu à M. Alphonse Chrétien, président de la Société Marine et Colonie à Tourcoing :

J'ai reçu votre lettre du 14 courant et je suis bien sensible à la part que la Société Marine et Colonies et vous, prenez au deuil de la Marine à la suite de la catastrophe du « Pluviose ».

J'ai l'honneur de vous exprimer mes sincères remerciements. Recevez, Monsieur, les assurances de ma considération distinguée.

(Signé) : BOUÉ DE LAPEYRÈRE.

M. le maire de Calais a envoyé ses instructions pour les funérailles, ainsi qu'une lettre de remerciement de la famille du lieutenant Angel.

La délégation prendra place aux obsèques dans le premier groupe.

FUNÉRAILLES D'UN FACTEUR RETRAITÉ. — En l'église du Sacré-Cœur, ont eu lieu, mardi matin, à 8 heures trois quarts, les funérailles de M. Eugène Claeys, facteur des postes retraité, décédé à l'âge de 49 ans, en son domicile, rue d'Anvers. Une couronne avait été offerte par le personnel des P. T. T. de Tourcoing.

Dans l'assistance, on remarquait MM. Parent, receveur des postes; Cordier, chef facteur et une délégation du personnel des agents et sous-agents des Postes, Télégraphes et Téléphones de notre ville.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Pont-de-Neuville.

DON AUX PAUVRES. — A l'occasion du concert donné dimanche, 19 courant, Grande-Place, MM. les cafetiers ont remis à M. Cordier, vice-président du Bureau de bienfaisance, une somme de 10 francs pour les pauvres.

ÉCOLE DE TIR ET D'INSTRUCTION MILITAIRE DE TOURCOING. — Nous apprenons avec plaisir que l'Ecole de Tir et d'Instruction militaire de Tourcoing, encouragée par son légitime succès de l'année dernière, et toujours animée de hauts sentiments patriotiques, prépare, sous l'experte direction de son chef, M. Guéranger, et les précieux concours des sociétés du Cercle des Officiers, du Manège et du Sporting-Club, une grande fête et revue militaire pour le 14 juillet.

Sous la distinguée présidence de M. G. Duviller, président du Cercle des Officiers; de M. Lorthiois, président du Manège; de M. A. Debouzy-Desurmont président d'honneur du Sporting-Club; de M. Etienne Guéranger, directeur de l'Ecole de Tir, une commission organisatrice élabore un programme des plus intéressants, qu'il nous sera donné de publier sous peu.

Le magnifique terrain des sports du Sporting-Club, mis gracieusement à la disposition, sera le cadre riant de cette manifestation patriotique, où de nombreux cœurs français viendront tressaillir d'une bien sincère émotion et applaudir les efforts athlétiques de notre jeunesse tourquennoise.

Nous devons remercier et féliciter sans réserves le très sympathique capitaine Guéranger, à qui nous devons l'initiative de cette réunion, et surtout pour le dévouement illimité qu'il déploie pour donner au pays de vigoureux et intelligents soldats.

Nous aurons l'occasion de revenir sur les détails de cette fête très promettante et toute populaire, à laquelle on peut prédire un éclatant succès.

BUREAU D'HYGIÈNE. — (Plaintes anonymes). — On nous fait la communication suivante :

Le Bureau d'hygiène se voit dans l'obligation d'avertir le public, qu'il ne pourra plus être tenu compte des réclamations anonymes. Les signataires des plaintes peuvent d'ailleurs être assurés que le Bureau d'hygiène observe toujours, en ce qui les concerne, la discrétion la plus absolue.

ACHETEZ vos ombrelles à la maison Pouget, 7 et 9, r. St-Jacques. 40 % de rabais. 88576

JEUNES VANDALES. — Dans l'après-midi de mardi, plusieurs jeunes gens de Roubaix passaient rue du Canal. Ils s'arrêtèrent devant une maison inhabitée et à l'aide de briques, brisèrent, en guise d'amusement, une douzaine de vitres.

Une patrouille d'agents cueillit deux des vandales, Eugène Morant, 16 ans, et Cyrille Lewille, 1 6ans, tous deux sans profession, rue des Guinguettes, à Roubaix.

Interrogés par M. Rougeron, commissaire de police du 1er arrondissement, ils ont été maintenus en état d'arrestation. Ils seront déférés au parquet aujourd'hui.

CONTINUELLEMENT : Anguilles vivantes, « Poissonerie Modèle », 13, rue Carnot, Tourcoing. Téléph. 12.60. 88312

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez M. Léon Dillies, retordeur, boulevard Gambetta, une doubleuse, Mlle Marguerite Delannoy, 17 ans, en nettoyant son métier, a eu le majeur droit comprimé par le mouvement de va et vient. Douze jours de repos; docteur Vanlaer.

— Un débourreur de chez M. R. Fallot, rue Winoc-Chocquel, M. Célestin Prèze, 55 ans, au cours de son travail, a posé distraitement la main gauche sur un rouleau de carde. M. le docteur Playoust a relevé des contusions et des plaies par ratissage à l'avant-bras et à la face dorsale de la main. Vingt-cinq jours de repos.

— A la filature de M. Alexandre Joire, rue de la Latte, une gazeuse, Mlle Marguerite Kint, 20 ans, a eu la main droite prise entre deux organes de métier. Il en est résulté par frottement, des brûlures du 3e degré. Vingt jours de repos; docteur Delegrange.

MARCQ-EN-BARŒUL

Accident mortel

UN CULTIVATEUR ÉCRASÉ SOUS SON CHARIOT

M. Théophile Tahon, 42 ans, cultivateur, à Rouges-Barres, était venu mardi matin à la distillerie Lesaffre, chercher une pièce de drèche liquide, lorsque en retournant chez lui, il fut victime d'un accident banal qui lui coûta la vie.

C'était ordinairement un de ses fils M. Robert Tahon, 17 ans, qui accomplissait cette tâche. Hier, M. Tahon avait voulu l'accomplir lui-même voulant accompagner M. Daniel Braem, charron de Rouge-Barre, qui l'avait prié de le faire profiter de son chariot, ce dernier devant venir à Marcq, visiter un médecin.

M. Tahon et le charron tous deux sur le banneau attelé d'un cheval passaient, en retournant vers 10 heures 1/2 du matin, dans la rue du Risban, lorsque à hauteur de l'école Saint-Joseph, le cheval prit le pas de course. Le cultivateur tira sur les rênes pour le retenir, mais celles-ci se brisèrent malheureusement. Il sauta en bas de son siège pour les rattraper, mais le cheval, rendu tout à fait libre s'était élancé en avant avec plus de rapidité. M. Tahon fut renversé à terre et les deux roues de droite lui passèrent sur le cou et la poitrine.

Au même moment le tonneau fut renversé du côté gauche.

Plusieurs témoins de l'accident s'empressèrent de relever la victime et la transportèrent chez M. Langendries, boucher. Pendant que l'on prévenait les médecins, M. l'abbé Mathon, vicaire à Marcq-Saint-Vincent, vint lui administrer l'Extrême-Onction.

Durant plus d'une heure, M. Tahon reçut chez M. Langendries des soins dévoués, mais il expira à midi un quart, en présence de ses enfants et de ses frères désolés.

M. le docteur Masson a déclaré une fracture générale du thorax et perforation des poumons par de nombreuses esquilles provenant des os des côtes.

Après en avoir obtenu la permission des autorités locales, les membres de la famille transportèrent le cadavre de M. Théophile Tahon à Rouges-Barres.

M. Tahon laisse une veuve et trois enfants âgés de 21, 19 et 17 ans.

Quesnoy-sur-Deule

WERVICQ-SUD

Un enfant mordu par un chien enragé

Lundi, vers sept heures du soir, le petit Marcel Ferrant, 6 ans, fils de M. Emile Ferrant, entrepreneur de terrassements à la section des Casernes, était venu à la ferme Billiard, située à cinquante mètres de sa maison.

L'enfant avait coutume de s'amuser avec un petit chien griffon de la ferme. Il vint ce jour-là pour caresser le chien qui paraissait malade, mais le caniche le mordit subitement au bras.

Détail curieux : le chien tomba mort aussitôt qu'il eut donné son coup de dent. Autopsié par M. Multe, vétérinaire, il a été reconnu atteint de la rage, et son cerveau a été envoyé à l'Institut Pasteur. L'enfant, qui a reçu les premiers soins de M. le docteur Dorny, y sera conduit aujourd'hui mercredi.

LILLE

UNE FEMME VITRIOLE SON MARI. — Aimable Delnieppe, 28 ans, ébarbeur, rue Kellerman, ayant résolu de délaisser sa femme, Maria Carlier, 19 ans, celle-ci l'a vitriolé. Il a le bas du visage grièvement brûlé.

NE FAITES aucun achat en vêtem. alpaga, ou tissu léger, sans avoir visité les Magasins de la Cie Anglaise, Gde-Place, Lille. 88001

Convois Funèbres

Monsieur Louis-Auguste LANSELLE, Négociant en Laines le déchets, Membre de la Confrérie du Saint-Sacrement, décédé à Roubaix le 20 Juin 1910, dans sa 63me année, administré des Sacrements. Messe du Convoi le **Mercredi 22 courant à 8 heures 1/2**, Vigiles le **même jour, à 6 heures**; Convoi et Service Solennels, **le Jeudi 23 dudit mois, à 9 heures 1/2**, église du **Sacré-Cœur**, à Roubaix. Assemblée, rue Buffon, 50. 88317d

Monsieur Emile-Victor VANDENBERGHE, Comptable. Médaille du Travail. Membre de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, décédé à Lille, le 20 juin 1910, dans sa 51me année administré des Sacrements. Messe de Convoi, le **Mercredi 22 courant à 8 heures**, Vigiles **le même jour, à 5 heures**, Convoi et Service Solennels **le Jeudi 23 dudit mois à 10 heures 1/2**, église du **Sacré-Cœur**, à Roubaix. Assemblée, rue Pellart, 177. 88318

Les amis et connaissances qui n'auraient pas reçu de lettres de faire-part sont priés de considérer les avis ci-dessus comme en tenant lieu.

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

— *Ligue française de l'Enseignement. — Le prochain congrès national se tiendra à Tourcoing.* — On annonce que le 30e Congrès national de la « Ligue française de l'Enseignement » se tiendra à Tourcoing, du 20 septembre au 2 octobre 1910.

Sur la demande de la société du « Denier des Ecoles laïques de Lille », la journée du vendredi 30 septembre sera réservée à la ville de Lille.

INSPECTEUR D'ACADÉMIE

M. Ferrand, inspecteur d'Académie à Arras, est nommé inspecteur d'Académie à Versailles.

Petite Correspondance

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements.

Une mère ennuyée, L.V. — En vertu d'un jugement du juge de paix, les parents qui ont obtenu une pension alimentaire peuvent faire saisie-arrêt sur les salaires des enfants qui doivent la payer. —— *X. 33.* — Cela dépend de votre contrat de mariage et de la date où cet argent vous est survenu. Voyez un notaire. —— *Une martyre* — Avant 21 ans une jeune fille ne peut pas se marier sans le consentement de ses parents, même en faisant par notaire une soumission respectueuse. Celle-ci n'est possible qu'à partir de 21 ans. —— *X.A.* — Il n'y a aucun empêchement. —— *A.M.A.* — Vous ne pouvez rien obtenir; le seul moyen est de le confier à l'Assistance publique. Adressez-vous pour cela à la police. —— *J.D.G.* — Le père peut réclamer une pension alimentaire à ses enfants. Voyez pour cela le juge de paix. —— *P.A.G.* — Cela dépend du bail. Sans bail, la prévenance est 3 mois avant la fin de chaque année d'occupation. —— *A.T.L. 129.* — Voyez au Belgique la maison de Dom Bosco ou à Arras l'orphelinat connu sous le nom du P. Halluin. —— *Un vieux brave.* — Nous ne connaissons aucune loi de ce genre. —— *Un embêté.* — Le propriétaire a, pour le loyer, un privilège sur les meubles qui garnissent la maison, quand ils sont saisis et vendus : il n'en a pas sur le salaire où dans ce cas il partage avec les autres créanciers, au prorata des diverses créances. Le salaire d'un ouvrier ne peut être saisi que pour le dixième. Il faut un jugement, un titre ou une permission du juge de paix pour faire une saisie-arrêt.

Nouvelles Militaires

NOMINATIONS. — Génie. — Sont nommés lieutenants et maintenus dans leur affectation, MM. les sous-lieutenants Jacobs, Canon, Roybon, Deneuville, du 3e régiment.

Communications

ROUBAIX. — Société chorale « L'Amitié ». — Jeudi soir, à 8 h. 1/2, chez M. Jérôme Leuridan, angle des rues de Lannoy et du Tilleul, répétition générale de la messe qui sera chantée dimanche prochain, à Audenarde.

Cercle orphéonique « Les XL ». — Aujourd'hui, à 8 heures, au « Café Français », répétition générale.

Club Moderne. — Section symphonique : Ce soir, mercredi, répétition générale de la chorale avec l'orchestre pour le voyage à Ostende.

CROIX. — Excursion à Bruxelles. — Le Bureau de l'Association amicale des anciens élèves de l'école du Centre a décidé de faire une excursion à Bruxelles, le 3 juillet prochain. On s'inscrit jusqu'au dimanche 26 juin. S'adresser chez M. Legrand, directeur de l'école.

TOURCOING. — Fanfare du Point-Central. — Répétition générale obligatoire, ce soir, à 9 heures. Présence indispensable.

Club Aérostatique. — Aujourd'hui, réunion de Commission au local, rue de la Latte, 43 bis. — Jeudi, réunion chez M. Debreu, rue St-Jacques, 71, à Tourcoing, pour tous les membres.

Amicale Colbert. — La Commission de l'Amicale Colbert rappelle aux sociétaires que les adhésions à l'excursion du 26 courant, à Tieghem, seront reçues à l'école, rue de Gand, le mercredi 22 et le jeudi 23, de 7 à 8 heures du soir. Le prix du voyage en chemin de fer est de 1 fr. 65. Les personnes qui désirent manger au restaurant sont priées d'en faire la demande en se faisant inscrire. Coût du dîner, 2 francs.

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX

Le concert d'été du Choral Nadaud

Afin de répondre à un souhait exprimé bien des fois, le Choral Nadaud ne donnera plus son concert d'été au Square Pierre Catteau.

Les chœurs exécutés en plein air, ne produisent pas toujours l'effet voulu, bien des détails se perdent et à présent que nos meilleurs compositeurs s'attachent à produire des œuvres chorales très soignées également au point de vue musical, il est à souhaiter que les orphéons donnent leurs auditions de préférence dans des salles.

Cette année donc, le concert du Choral Nadaud aura lieu le dimanche 3 juillet, à 4 heures, à l'Hippodrome-Théâtre. Dans le programme figurera une œuvre de notre concitoyen, M. Gustave Meyer, « Un baiser au Drapeau », que le choral vient d'ajouter à son répertoire. Ce chœur imposé au concours de Tourcoing en 1906, est d'un très bel effet, il obtiendra certainement un grand succès et par la valeur et par l'interprétation qu'en donnera le Choral Nadaud, car il a été préparé d'une façon toute spéciale.

De très bons artistes ont été engagés pour ce concert. Citons dès aujourd'hui Mlle Marcelle Billard. Cette jeune cantatrice obtint l'an passé de beaux succès au Conservatoire de Paris et elle vient d'être engagée à l'Opéra-Comique.

—— *Une foire aux plaisirs.* — La section militaires *Les Patriotes*, dont le siège est 22, rue de la Paix, organise pour le courant du mois de juillet, une foire aux plaisirs suivie d'une fête de gymnastique. Nous donnerons sous peu le détail de cette fête qui promet d'être éclatante sous tous les rapports, car c'est avec ardeur que la Commission prépare les diverses attractions.

—— *Concerts publics.* — Le concert qui devait avoir lieu dimanche prochain, 26 juin, au Parc de Barbieux, par la « Philharmonie du Jean-Ghislain », sera donné par la « Philharmonie du Fresnoy » et cette dernière sera remplacée le 3 juillet par la « Philharmonie du Jean-Ghislain ».

GRAND HOTEL FERRAILLE 15, rue Saint-Georges, Rx. Tous les soirs Concert symphonique de 7 à 9 heures. Dîner à prix fixe très soigné. 87194

A COLOMBINE 14, rue National LILLE SPÉCIALITÉ d'Articles pour FILLETTES ROBES sur mesure - MODES - LINGERIE 510 Grand Choix Robes de l'ingerie

En allant à Lille arrêtez-vous aux étalages de MINET FRERES Tailleurs et Chemisiers, 6, r. des Manneliers (près G.-Place). Aujourd'hui : complets tout faits, Coutils enfants, Chemises Zéphir. 411

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 21 juin 1910

Présidence de M. GODART, vice-président

— 15 jours de prison à Kesteleys Maurice, 20 ans, sujet belge, qui a contrevenu à un arrêté d'expulsion.

Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 200 millions de francs Entièrement versés.

Les Agences à :

ROUBAIX, 57-59, rue de la Gare;

TOURCOING, 19, rue Carnot;

paient dès à présent les COUPONS à l'échéance 1er juillet 1910.

ORDRES DE BOURSE (comptant ou terme)

Versements, Echanges, Transferts

Renouvellement de Feuilles de Coupons, etc.

Souscriptions, LOCATION DE COFFRES-FORTS, GARDE DE TITRES

Dépôt de Colis 88239

NORD

LES CRÉDITS EN FAVEUR DES VICTIMES DES ORAGES. — Parmi les crédits demandés par les députés en faveur des victimes des orages, on signale celui de 500.000 francs, sollicité par M. l'abbé Lemire, député d'Hazebrouck.

UNE SORTIE DE BAL MOUVEMENTÉE A WAVREN. — A la sortie d'un bal, lundi matin, les soldats Ombotte et Delplace, du 21e colonial, se sont battus avec des civils. Henri Allard, 17 ans, de Wattignies, fut couvert de blessures; François Buisine, 23 ans, et Louis Cailler, 19 ans, furent également roués de coups.

HUILE de TABLE des CHARTREUX moins chère et supérieure à l'olive, dont elle n'a pas le goût fruité. Concessionnaires, MM. CARLIER et DUCATILLON à Wilems (Nord) La demander dans toutes les bonnes épiceries. 555

PAS-DE-CALAIS

ON DÉCOUVRE LE CADAVRE D'UN NOUVEAU-NÉ SUR LA VOIE FERRÉE, A BULLY-GRENAY. — Hier matin on a trouvé sur un des talus bordant la voie, près de la gare, le cadavre d'un nouveau-né, du sexe masculin, mort depuis quelques heures seulement. L'enfant avait été étranglé.

SOMME

UN MOULEUR BROYÉ PAR UN CHASSIS, A AMIENS. — A la fonderie de M. Morvillez, M. Jules Pecqueur, 58 ans, route d'Albert, 64, a été écrasé sous un châssis pesant 3.000 kilogs.

NEVRALGIE MIGRAINE RAGE DES DENTS DOULEURS CÉRÉBRALES 15 ANS de Succès

Une seule poudre « ALGAO » soulage instantanément, guérit de façon certaine les accès les plus insupportables. 2 fr. 50 la boîte dans toutes les pharmacies. Roubaix : Dépôt principal gros et détail, Gerretts, rue du Chemin-de-Fer, 15; Lille Pruvost, rue des Arts, 7. — Partout en Belgique : Bruxelles, Vergauwen; Gand, Demoor; Ostende, Decock; dans toutes les villes d'eau : Ypres, Libotte, pharm. préparateur. — Médaille d'or aux expositions d'Hygiène. Paris et Bruxelles 1900 290

Tirages Financiers

Tirage du 20 juin 1910

Etat indépendant du Congo

Numéros sortis avec prime : Série 35808 n° 3, remboursable par 100.000 fr. ; série 30872 n° 5, remboursable par 1.500 fr. ; séries 12238 n° 6, 35252 n° 1, 63934 n° 21, remboursables par 750 fr.

Les numéros des séries suivantes sont remboursables par 400 francs : 978 n° 18; 6383 n° 4; 6570 n° 9; 17317 n° 14; 18416 n° 14; 42751 n° 7; 45921 n° 4; 973 n° 7; 11302 n° 7; 17317 n° 22; 29523 n° 25; 43949 n° 7; 48436 n° 18; 1244 n° 9; 6383 n° 21; 12238 n° 16; 18416 n° 10; 35252 n° 22; 45921 n° 1.

Sauf les numéros indiqués ci-dessus les séries suivantes sont remboursables à 215 francs :

978 1244 6383 6570 11302 11896 12238 63934 17154 17317 18416 24379 29523 30872 48436 56837 35252 35808 42254 42751 43949 45921 49851

Le Filtre Epurateur LUTÈCE donne de l'eau stérilisée rigoureusement exempte de tous Microbes. Demander Catalogue E. Trouette, Paris. 15, rue des Immeubles-Industriels

BELGIQUE

Le double Meurtre de Roulers

TRANSFERT DU MEURTRIER A LA PRISON CELLULAIRE

Avant le départ du parquet, lundi soir, un mandat d'arrêt a été délivré contre Pierre Vandenhende, coupable de meurtre sur Joseph Desimpelaere, né le 14 décembre 1879, marié, sans enfants, et d'Octave Jonckheere, né le 20 mars 1885, célibataire.

Mardi matin à 6 heures et demie, Vandenhende a été transféré en voiture à la prison cellulaire de Courtrai.

Mardi après-midi, le parquet de Courtrai, représenté encore par MM. Verhelst, procureur du Roi; Soenen, juge d'instruction, et Rommens, greffier, et accompagné des docteurs Peel et Peeters, médecin-légiste de Courtrai, s'est rendu à Roulers par le train de 3 h. 09.

Conduits par M. le commissaire de police Dewinter, les magistrats se sont rendus à l'hôpital de la ville, où les cadavres des deux victimes du double assassinat de dimanche soir avaient été transportés en vue de l'autopsie.

Trois témoins ont encore été entendus par M. le juge d'instruction.

L'AUTOPSIE

L'autopsie, d'après ce que nous avons pu apprendre, a établi que les intestins des deux victimes avaient été perforés en plusieurs endroits, ce qui avait causé une hémorragie interne et provoqué la mort.

Le meurtrier avait, en effet, plongé son tranchet de cordonnier jusqu'à plus de dix centimètres dans l'abdomen.

LA MISE EN BIÈRE DES CORPS

Après l'autopsie, les corps ont été placés chacun dans un cercueil que les magistrats ont scellé. A la tombée du jour, les deux cercueils ont été conduits dans la famille des victimes, en vue de l'inhumation qui aura lieu aujourd'hui mercredi à 8 heures du matin, au cimetière communal. Une messe de Requiem sera célébrée auparavant en l'église de Saint-Michel.

LES VICTIMES N'ETAIENT pas ARMÉES

Des renseignements que nous avons encore pu recueillir, il résulte qu'aucune des deux victimes, ni leur compagnon n'auraient été porteurs de couteau ou d'autre instrument tranchant avec lequel ils auraient pu attaquer Vandenhende, où se défendre contre lui.

Les drames de l'alcoolisme

Un homme enterré vivant

Le parquet a été avisé, lundi soir, d'un drame de l'alcoolisme qui, la veille, s'est déroulé dans la partie suburbaine de Schaerbeek. Un charretier, Charles V..., 40 ans, demeurant chaussée de Roodebeek, était sorti dimanche avec plusieurs amis. La promenade consista surtout à visiter les estaminets du quartier. Le soir, alors que tous étaient déjà ivres, Charles V... fit le pari de vider à lui seul encore un demi-litre de genièvre. Quand il eut vidé la dernière goutte, il s'affaissa, terrassé. Ses compagnons de beuverie imaginèrent alors une macabre cérémonie. Ils transportèrent leur malheureux compagnon jusqu'au boulevard Militaire où, à proximité du square Vergote, ils le lancèrent dans une tranchée ouverte pour l'installation des égouts. Ils le recouvrirent de planches, de briques et de mottes de terre, ne laissant que son visage à découvert. Puis ils se retirèrent en chantant. Charles V..., assoupi par l'alcool, passa la nuit dans cette tragique situation. Au matin, le pauvre diable fut découvert, il était à toute extrémité. Un ouvrier étant arrivé au chantier, avait entendu des gémissements dans la tranchée; apercevant l'amoncellement des matériaux, il pensa qu'un chien y avait été enterré. Son épouvante fut grande quand il aperçut le visage d'un homme qui râlait. D'autres ouvriers étant accourus, la victime fut dégagée. Charles V... fut transporté en hâte à l'hôpital où, à huit heures du soir, il n'avait pas encore repris connaissance. La police est sur la trace des auteurs de cette tragique affaire.

Le Prince de Monaco à Anvers

Le prince Albert de Monaco s'est rendu mardi matin à Anvers. Il a fait une longue visite au Jardin zoologique. Il s'est particulièrement intéressé à la grande volière et à l'aquarium en construction.

Un congrès de conseillers prud'hommes

C'est la Fédération nationale des conseillers prud'hommes ouvriers qui l'organise. N'y seront admis que les prud'hommes ouvriers. Le congrès aura lieu le 24 juillet, à la Maison du Peuple, à Bruxelles. Il y aura une réception officielle à l'hôtel de ville et un banquet.

Le congrès étudiera la nouvelle loi réorganisant les prud'hommes en se plaçant spécialement au point de vue de l'extension de ses dispositions aux ouvriers agricoles et des effets éventuels de l'application de la R. P.

Empoisonnée par de la viande avariée

A HENSEIEN-LEZ-GAND

La femme Raes est morte à la suite d'un empoisonnement de viande malsaine; toutefois la défunte ne jouissait pas d'une santé florissante. D'autres personnes, de différents ménages, qui avaient mangé de la même viande ont été indisposées, mais sont maintenant hors de danger.

MENIN

Mort de M. Eugène Vanden Berghe

ÉCHEVIN

Une figure meninoise, éminemment sympathique et populaire, vient de disparaître. M. Eugène Vanden Berghe-Wyseur, échevin, membre de l'administration des hospices civils de Menin, fondateur et directeur de la fanfare royale « l'Echo de la Lys », est mort lundi soir, après une longue et pénible maladie.

Il y a quelques mois, M. Vanden Berghe avait été subitement frappé d'une congestion qui avait fait craindre une issue fatale; cependant, peu à peu, l'honorable magistrat avait pu se rétablir et tout laissait espérer la guérison. Mais, il y a quelques jours, une nouvelle crise se déclarait, et lundi soir, à dix heures, M. Vanden Berghe expirait, entouré des membres de sa famille éplorée.

M. Eugène Vanden Berghe était né le 27 juillet 1855, d'une vieille et honorable famille meninoise. Son père, M. Polydore Vanden Berghe, exerça pendant de longues années, les fonctions de bourgmestre de la ville. Il abandonna cette charge en 1895 et son fils le remplaça à l'assemblée communale le 1er janvier 1896.

M. Eugène Vanden Berghe, aussitôt entré au Conseil communal, sut s'imposer à ses collègues par sa haute intelligence, sa connaissance éclairée des affaires, sa profonde droiture. Ceux-ci, appréciant ces précieuses qualités, le délégauient, le 4 février suivant, à l'administration des hospices civils.

En 1907, à la suite de la démission de M. Albert Cappelle, sénateur, M. Vanden Berghe recueillait sa succession au Conseil échevinal, le 5 avril de la même année. C'est dans ces fonctions délicates que M. Vanden Berghe put exercer ses rares qualités d'administrateur. C'était l'homme de bon conseil, rangeant aisément ses collègues à ses idées, toujours marquées au coin de la sagesse et de la prudence. Le passage du regretté échevin aux affaires communales, sera profondément marqué dans les annales meninoises, et son souvenir y occupera une large place.

M. Eugène Vanden Berghe était un citoyen dévoué, d'un grand cœur, d'un caractère droit, franc et loyal, et l'on peut dire de lui qu'il personnifiait le dévouement et la loyauté. Nul ne fit jamais appel en vain à son bon cœur. Le nombre est incalculable des misères qu'il soulagea, des personnes que par ses sages et prudents conseils et parfois aussi par son intervention personnelle, il tira de pressantes difficultés.

Et son dévouement ne se manifesta pas seulement envers ses amis; il se dépensait pour tous sans distinction et aussi sans limite. C'est pourquoi il jouissait de l'estime et de la sympathie de tous ses concitoyens. M. Vanden Berghe pouvait avoir des adversaires politiques, mais il n'avait pas d'ennemis. Tous l'aimaient et l'admiraient.

Au sein de la Fanfare royale « l'Echo de la Lys » dont il avait été, en 1878, le fondateur et dont il devait plus tard devenir le directeur, il avait fait preuve d'une rare énergie et aussi de qualités réellement artistiques. Les musiciens le pleureront comme un père.

A toutes ces qualités, M. Vanden Berghe joignait celles d'excellent et parfait chrétien. Il était tertiaire de Saint-François et faisait en outre partie de toutes les œuvres catholiques de la ville, dont il était l'un des meilleurs soutien.

La ville de Menin et en particulier le parti catholique, font par la mort de M. Vanden Berghe, une perte des plus sensibles.

Le défunt était le beau-frère de MM. Paul Vanden Berghe-Lepoutre; Charles Tiberghien-Vanden Berghe et Alphonse Vanden Berghe-Tiberghien, industriels à Tourcoing.

Les funérailles seront célébrées en l'église Saint-Vaast, à Menin, demain, jeudi, à dix heures et demie.

Nous prions Mme Vanden Berghe-Wyseur et sa famille, d'agréer l'expression de nos plus vives et respectueuses condoléances.

La Vie Sportive

HIPPISME

LES COURSES A ZELLICK

du mardi, 21 juin

Voici les résultats des courses qui ont eu lieu à Zellick :

Prix de Saint-Georges : 1er, Fayence, à M. Moles Le Bailly; 2e, Félicia; 3e, Cida. — Non placés : Nanette, Fabula. — Pari mutuel : 9.00.

Prix de Saint-Michel : 1er, Bruyante, à M. Mathieu; 2e, Sada Yaco; 3e, Gracioso. — Non placés : Bravo, Childe Harold, Touraine, Miss, Aline, Fourbi. — Pari mutuel : 32.50, 7.00, 9.00 et 7.25.

Prix de Sainte-Croix : 1er, Grease, à M. Richard; 2e, Monneville; 3e, Cloudy Sky. — Non placés : Vantard, Saint-Langton, Charterhouse, Goosey, Caméline. — Pari mutuel : 14.00, 6.25, 7.50 et 24.00.

Prix de Stockel : 1er, Mascarade, à M. Charlier; 2e, Fingal; 3e, Flamenca. — Non placés : Maupas, Gitane II, Satanita, Double Shot. — Pari mutuel : 28.00, 12.00 et 11.75.

Prix de Tervueren : 1er, Laboriéux, au baron de Crawhes; 2e, Polaria; 3e, Bichette. — Non placés : Bichette, Queen of the Waves. — Pari mutuel : 11.25, 7.50 et 6.50.

Prix de Waeroghem : 1er, Fantasio, au comte de Lichtervelde; 2e, Médée; 3e, Sacha. — Pari mutuel : 9.75.

CYCLISME

LIGUE VÉLOCIPÉDIQUE TOURQUENNOISE (rue Delobel, 2, à Tourcoing). — Les contrôleurs de la course sont priés de faire parvenir leurs observations le plus tôt possible au siège. Jeudi 23 courant, à 8 heures 1/2 précises du soir, réunion de la Commission pour le classement des prix. — Dimanche prochain, distribution des prix à dix heures du matin. — La commission remercie les contrôleurs du dévouement dont ils ont fait preuve à l'entière satisfaction de tous pendant toute la durée de la course. La commission rend hommage public à l'excellente organisation de la course due à la grande compétence de M. Georges Bouillet, aidé de ses fidèles lieutenants MM. Hilaire Minne et Jules Seloase, lesquels ont consacré de nombreuses veillées à ordonner dans ses moindres détails le plan de cette organisation. Merci également à la Fanfare cycliste et à son chef dévoué, M. Charles Dhérin. Et maintenant à l'œuvre pour l'année prochaine avec l'espoir de faire mieux encore et vive le circuit de Tourcoing.

TOURCOING. — *Le circuit de Tourcoing* 100 kilomètres a été remporté par M. Delplanque sur bicyclette La Volante **boyaux Soly**, constructeur Guermonprez-Planckaert, 604, rue de Gand. 890566d

FANFARE CYCLISTE DU NORD-TOURISTE. — Aujourd'hui mercredi, à 8 h. 1/2 du soir, répétition générale. Mise à l'étude des morceaux à exécuter à Bruxelles.

CANO